

code du travail, Unedic, état d'urgence, répression syndicale...

9 mars

**la riposte
commence !**

Les lois répressives et les lois anti-sociales ont une même logique : augmenter les profits des patrons, aggraver l'austérité et paralyser la résistance sociale. Syndicalistes et écologistes sont assigné-es à résidence, soumis-es au bâton, à la prison. Et, pour diviser la population, la déchéance de nationalité et les perquisitions de nuit viennent frapper directement les immigré-es.

Le Code du travail et les accords sur les 35h offrent déjà mille possibilités aux patrons pour exploiter toujours plus des salarié-e. Mais le projet de loi du gouvernement a pour objectif de dynamiser les droits des salarié-es : grâce à cette loi taillée sur mesure, **les patrons auront la possibilité d'allonger la durée maximale du travail par jour** (qui pourra passer de 10h à 12h) et par semaine (qui pourra passer de 48h à 60h) et **pourront proposer des accords qui leur permettront de diminuer les salaires ou d'augmenter le temps de travail.**

★ **Une loi pour le patronat**

Mais ce n'est pas tout : les indemnités perçues par les salarié-es abusivement licencié-es seront plafonnées, **les entreprises pourront licencier même si elles font des bénéfices** (elles devront juste prouver que leurs résultats sont en baisse) et, cerise sur le gâteau, **le travail du dimanche pourra être imposé par référendum quand les syndicats l'auront refusé.**

Dans la même période s'ouvre la négociation Unedic et **le gouvernement exige une économie de huit cent**

millions sur le dos des chômeurs et chômeuses pendant qu'il laisse crever les petits et moyens agriculteurs. Dans le même temps pour les riches c'est tous les jours Noël : les deux tiers des sociétés du CAC 40 ont augmenté les dividendes versés aux actionnaires !



★ **Ça va péter !**

Il y a toujours une goutte d'eau qui fait déborder le vase. Été 2015 la loi renseignement passe dans l'indifférence alors que la dénonciation de l'état d'urgence entraîne aujourd'hui des mobilisations importantes (la prochaine est le 12 mars !). A Notre Dame des Landes soixante mille manifestants fin février malgré l'an-

nonce d'un référendum censé endormir la lutte. **La propagation foudroyante du 9 mars pour le retrait de la loi « travail » par les réseaux sociaux démontre une envie d'en découdre,** à la base, que les dirigeants confédéraux ne peuvent ignorer. Et le gouvernement semblant s'inquiéter, opère un pas de côté. Mais attention c'est pour mieux nous endormir et il est à craindre que certaines organisations soient prêtes à collaborer à la farce.

★ **Contre la répression**

C'est en prévision de cette révolte qui surgit enfin que le gouvernement PS a considérablement durci les pouvoirs de police et que des juges aux ordres frappent les militant-es : gardes à vue de masse et assignations à résidence pour la COP 21, neuf mois de prison ferme pour les Goodyear...

La bataille pour le retrait de la loi « travail » peut devenir le coup d'arrêt contre l'austérité, la destruction des services publics, le blocage des salaires... **Construisons la grève générale, seule méthode pour faire plier durablement les patrons et les gouvernements !**



Alternative libertaire, c'est aussi un journal mensuel en kiosque !

- Je souhaite prendre contact avec Alternative libertaire.
- Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel *Alternative libertaire*
- Je m'abonne à *Alternative libertaire*
(20 euros pour un an, 15 euros pour les précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL. E-MAIL

ADRESSE.....

coupon à renvoyer à Alternative libertaire, BP 295, 75921 Paris Cedex 19



ne pas jeter sur la voie publique SVP